



La Nation à l'épreuve des colonies

Elsa Dorlin

DANS **LA MATRICE DE LA RACE 2009**, PAGES 191 À 209
ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISBN 9782707159052

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/la-matrice-de-la-race--9782707159052-page-191?lang=fr>



CAIRN . INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

III

La fabrique de la race

La Nation à l'épreuve des colonies

La question de l'autochtonie

L'amélioration des caractères physiques d'une espèce par le croisement des individus « bien nés » n'est évidemment pas une invention de la Cour ottomane. Nombre de pays semblent bénéficier et alimenter de tels marchés d'esclaves à l'âge classique. La fascination que ce commerce exerce sur les observateurs européens est à ce titre tout aussi intéressante à étudier que le commerce lui-même. Au moment où l'industrie sucrière se développe considérablement dans les colonies des Antilles, où le système plantocratique des colons européens importe donc de plus en plus d'hommes et de femmes des côtes africaines, ce sont surtout les marchés de femmes qui retiennent l'attention des philosophes. Leurs multiples références aux Géorgiennes et, plus généralement, la question de l'influence maternelle en matière de tempérament familial ou national et celle du commerce sexuel des femmes sont pourtant largement passées inaperçues aux yeux des critiques contemporains.

Au XVIII^e siècle, c'est la congruence entre les récits des marchés aux esclaves du Caucase et l'intensification de la traite transatlantique qui m'intéresse.

Que ce soit dans les récits de la traite transatlantique ou dans ceux des marchés de femmes, un même thème revient de façon récurrente : celui de la sexualité des femmes et des unions entre les populations.

Tout se passe comme si les auteurs des Lumières avaient en quelque sorte recouvert la traite transatlantique par le récit de plus en plus érotisé de la traite caucasienne. Ce qui n'empêche

pas cependant que les récits de la traite transatlantique abondent et livrent les détails les plus insoutenables. Si l'« institution embarrassante » l'est effectivement pour la philosophie des Lumières¹, l'esclavage est l'objet d'un nombre impressionnant de textes relatifs aux dispositions légales ou conventionnelles, aux règlements et à l'administration des habitations, aux conseils aux planteurs, etc.

Les possessions françaises outre-mer apparaissent à la fois comme une ressource et comme un gouffre qui épuise les richesses militaires et humaines du royaume. Source considérable de richesses en matières premières, elles attirent les investissements et renferment des trésors, notamment des plantes médicinales et une diversité de populations indigènes dont il s'agit de définir les qualités et les défauts esthétiques et psychophysiologiques ; toutefois, elles sont également considérées comme une cause de la dépopulation de la métropole, comme un lieu de dépravation morale et d'épuisement physique.

En raison même de cette ambivalence, les colonies sont concrètement devenues un espace privilégié où sont observées, élaborées, mises en place, empruntées et testées un certain nombre de techniques de gouvernement et de domination. L'administration royale est des plus attentive : aux colonies, les décrets royaux n'ont pas vraiment force de loi, pourtant un certain ordre y règne, alors que les conditions sont périlleuses et belliqueuses. Les Européens sont très largement minoritaires face à une population servile qui ne cesse d'augmenter et dont les conditions de vie sont, de l'avis même de nombreux colons, calamiteuses. Par quelles techniques politiques le système des planteurs parvient-il alors à se maintenir et à enrichir les propriétaires ?

Lointain observateur de la situation des colonies des Antilles et des territoires d'Amérique, Vandermonde tente de convaincre de l'avantage d'un plan concerté de mélanges, afin d'éviter la dégénérescence du naturel des Européens. Pour lui, comme pour de nombreux médecins du XVIII^e siècle, le contre-exemple est l'Espagne.

« Depuis que l'on a fait la découverte du nouveau monde, les alliances des Blancs avec les Nègres ont été plus communes. Les Espagnols, qui se sont établis les premiers en Amérique, ont été, pour ainsi dire, forcés de s'allier avec des Indiennes, des Nègresses ;

1. Eleni VARIKAS, « L'institution embarrassante. Silences de l'esclavage dans la genèse de la liberté moderne », *Raisons politiques*, 11, 2003, p. 81-96.

et de ces assemblages mal assortis, on a vu naître des individus d'une espèce différente, des métis, des mulâtres, des quarterons, des demi-quarterons². »

Dans leurs propres colonies, ce ne sont donc pas les Espagnols qui sont parvenus à améliorer les qualités de leur peuple, mais bien les peuples colonisés et assujettis qui ont tiré parti des Espagnols pour perfectionner les leurs. Vandermonde pense même que les traits des populations ibériques se sont « abâtardis », « adulterés » :

« Si ces espèces d'hommes se multipliaient beaucoup en Espagne, ils pourraient bien un jour corrompre le sang des Espagnols plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, et les faire dégénérer tout à fait³. »

La politique de l'Espagne, si fière de son sang, est tenue pour un dangereux échec aux yeux des nations européennes engagées dans la colonisation. Les termes « métis⁴ » ou « mulâtre » ont d'ailleurs été créés pour désigner les enfants des Espagnols avec des Indiennes ou des esclaves africaines. Le terme « mulâtre » vient du portugais *mulato*, terme inspiré du castillan et qui désigne le mulet, animal stérile issu de l'union d'un âne et d'une jument ou d'un cheval et d'une ânesse. Traiter les enfants des colons et des esclaves de « mulâtres », d'hybrides stériles s'apparente de la part de la société esclavagiste à une attitude de conjuration, face à l'importance grandissante, dans les colonies françaises, de la population « mulâtre ».

Les territoires conquis d'Amérique et des Caraïbes constituent un espace déterminant de redéfinition *in situ* des termes du pouvoir et des modalités de la souveraineté à l'âge classique. La particularité de la situation aux colonies tient à la présence d'une riche classe bourgeoise de planteurs, en nette infériorité numérique, qui domine un grand nombre d'hommes et qui forge son identité et sa domination sur une prétendue « supériorité naturelle ». Enfin, cette classe des planteurs est

2. VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, op. cit., p. 90.

3. *Ibid.*, p. 91.

4. Le terme « métissage » vient du latin *miscere* (« mêler », « mélanger »). Le terme *mestiz* ou *mestis* apparaît en français au XIII^e siècle, le féminin *métice* en 1615. Ce terme est péjoratif, il s'applique aux animaux – surtout aux chiens – et aux êtres humains de « basse extraction ». En 1690, il désigne, dans le *Dictionnaire universel* d'Antoine FURETIÈRE, les enfants nés d'un Espagnol et d'une Indienne ou d'un Indien et d'une Espagnole.

plus ou moins méprisante à l'égard de la tutelle royale. En témoigne la réception du Code noir, promulgué en 1685 dans les Amériques (Louisiane, Saint-Domingue, Martinique et Guadeloupe) et en 1725 dans les Mascareignes (île Bourbon et île de France) : ce texte, qui légifère sur les relations maître/esclave dans les plantations et sur l'organisation sociale et administrative des colonies, n'est en pratique ni respecté ni même appliqué par les planteurs, qui y voient une atteinte à leur intérêt et une ingérence de l'administration royale dans leurs affaires – les plantations étant pratiquement de petites principautés où prime la loi du maître⁵. Ainsi, Bernardin de Saint-Pierre peut écrire en 1773 que le Code noir est une loi « en faveur » des esclaves :

« Il y a une loi en leur faveur, appelée le Code noir. Cette loi favorable ordonne qu'à chaque punition ils ne recevront pas plus de trente coups ; qu'ils ne travailleront pas le dimanche ; qu'on leur donnera de la viande toutes les semaines, des chemises tous les ans ; mais on ne suit point la loi⁶. »

Dans ces conditions, l'unité de la classe des planteurs n'est pas comme celle de la noblesse réalisée par la personne du roi : d'une part, son autorité n'est pas absolue, d'autre part, cette classe de planteurs fonde son pouvoir non pas tant sur sa condition de sujets du roi de France que sur son statut de peuple dominant. La souveraineté découle par conséquent non pas d'un seul individu, le roi, mais d'un corps : corps social à qui l'on prête des traits naturels (un « sang », une « couleur », un « tempérament » ou un « naturel ») légitimant son pouvoir et sa domination sur les esclaves et les indigènes, qui ne font pas partie de ce corps.

Nous avons donc ici une définition organique de l'unité de cette classe dominante et de la nature du pouvoir qu'elle exerce. Il y a une réelle continuité dans le passage de la personne du roi à la classe dominante (dont la domination se passe précisément de la personne du roi), dans la mesure où le roi est considéré comme un être physiquement parfait. Les journaux tenus sur la santé du roi⁷ par les médecins décrivent tous le tempérament de

5. Voir Louis SALA-MOLINS, *Le Code noir ou le calvaire de Canaan*, PUF, Paris, 2002.

6. Henri BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Voyage à l'Île de France*, in *Œuvres posthumes*, Ledentu, Paris, 1840, p. 56.

7. *Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à 1711*, par VALLOT, D'AQUIN et FAGON, édition par J.-A. Le Roi, A. Durand, Paris, 1862.

l'enfant roi, sa force, sa beauté : son pouvoir divin se reflète dans la puissance de son corps physique. Un épisode du *Journal de la santé du roi Louis XIV* retrace, par exemple, la querelle qui oppose le médecin d'Aquin à son successeur, le médecin Fagon, sur le tempérament du roi. Le premier prétend que les maladies royales sont le fait d'un tempérament par trop bilieux, ce que le second conteste vivement. Fagon, après avoir décrit la belle physionomie royale – ses cheveux sont noirs et sa peau est blanche –, écrit :

« Personne au monde n'a été maître de soi-même autant que le roi. Sa patience, sa sagesse et son sang-froid ne l'ont jamais abandonné, et avec une vivacité et une promptitude d'esprit qui le font toujours parler très juste [...]. Si l'on joint à toutes ces circonstances un courage inébranlable dans la douleur, dans les périls, et dans la vue des plus grandes et des plus embarrassantes affaires qui soient jamais arrivées à personne [...], peut-on douter que le tempérament du roi ne soit celui des héros et de tous les plus grands hommes, et que l'humeur tempérée mélancolique du sang n'en compose le mélange⁸ ? »

Ici, la bile noire, en juste proportion, marque le corps du roi du sceau des naturels d'exception.

De la même façon, le pouvoir de la classe des planteurs est défini comme « naturel », un pouvoir lié à sa supériorité physiopathologique et esthétique. L'élément déterminant est ici le passage du tempérament exceptionnel du roi, qui rayonne en quelque sorte sur ses sujets, au tempérament d'une classe ou d'une société qui est partagé à l'identique par tous ses membres. Ce n'est plus la personne royale, mais bien le tempérament commun, le « naturel » de cette population qui permet de la définir comme une nation en un sens nouveau.

Le développement de la science naturelle, de la médecine, de l'histoire et de l'anthropologie permet incontestablement ce déplacement dans la conception de la souveraineté ; développement d'un savoir qui va de pair avec le développement historique et économique du pouvoir de la bourgeoisie, et qui participe de la sécularisation de l'autorité politique. Ce mouvement est perceptible tout au long de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pendant cette période, les parlements n'ont cessé de saper l'autorité monarchique, en déniaut au roi le

8. *Ibid.*, p. 210.

pouvoir d'*incarner* la nation pour mieux prétendre la lui *représenter*⁹.

Mon hypothèse est donc que ce mouvement est largement initié dans les colonies depuis la fin du XVII^e siècle. En d'autres termes, le système plantocratique et la société coloniale constituent, à mon sens, l'un des hauts lieux de la formation d'une idéologie nationale. J'en veux pour preuve la façon dont cette société s'est donné un « tempérament national » à la source de son unité. Dans cette perspective, le terme « tempérament » peut être défini comme un outil politique privilégié, qui permet de naturaliser la nation : il fait de la nation une entité dont l'identité est présente et se développe en chacun. Or, dans le contexte de la colonisation, ce « naturel » ne peut en aucune façon être produit par le climat, comme le pensait la tradition médicale et philosophique depuis Hippocrate. Les membres d'une même nation doivent demeurer identifiables, même sous de lointaines latitudes, même nés sur un sol étranger, dans la mesure où leur tempérament n'est pas déterminé par un facteur extérieur (climat ou régime), mais bien par un principe endogène, inné. Qui permet la constitution de ce caractère national malgré l'éloignement du territoire national ? Qui est garant de la transmission de ce tempérament ?

Pour Hippocrate, le climat, comme les régimes politiques, l'alimentation ou les conditions de vie, fait partie des facteurs extérieurs qui influent sur le tempérament des hommes ; c'est lui qui permet de rendre compte de certaines différences régionales (couleurs de cheveux, couleurs de peau, taille, fertilité/stérilité, moral, beauté, etc.). « Le tempérament constitue l'interface entre le corps et le cosmos, par laquelle le second fait subir son influence au premier, ou, peut-être plus exactement, l'intègre¹⁰. » Chez Aristote, la température de l'air détermine même le caractère des peuples, c'est-à-dire le tempérament pris en un sens plus psychologique. Toutefois, pour Aristote, le point déterminant est que pour chaque « naturel »

9. Le parlement de Rennes déclare en 1757 que le parlement « ne parle jamais à la Nation qu'au nom du roi, et il ne parle jamais à son roi qu'au nom de la nation », ce qui constitue une véritable atteinte à la personne du roi, qui jusqu'alors était pensé comme réalisant l'unité de la nation, et annonce soit son élimination, soit la réduction de sa charge à un rôle de figuration. Voir sur ce point l'excellent travail de Jean-Yves GUIOMAR, *L'Idéologie nationale*, Éditions Champ Libre, Paris, 1974, p. 40.

10. Marie-Dominique COUZINET et Marc CRÉPON, « À quoi sert la "théorie des climats" ? Éléments d'une histoire du déterminisme environnemental », *Corpus*, 34, 1998, p. 14.

– il en existe trois types correspondant à trois régions géographiques –, il existe un régime politique adapté.

« Quant à la race (*genos*) des Hellènes, tout comme elle occupe une région intermédiaire, elle participe des deux tempéraments, et est à la fois courageuse et intelligente ; c'est pour cela qu'elle mène une existence libre et jouit en même temps du meilleur gouvernement, qu'elle est capable d'assurer son empire sur tous, pourvu qu'elle obtienne un régime unique ¹¹. »

Ainsi, pour Aristote, les Grecs sont bien « naturellement » libres, le régime politique étant en accord avec le « naturel » propre à la région. Au fond, ce qui fait l'objet d'une querelle pour la philosophie des Lumières renvoie à une tension déjà perceptible dans le texte d'Aristote. Aristote suppose que même si les Hellènes dominent au-delà des frontières de la région tempérée, un régime unique permettra de maintenir leur domination : autrement dit, aux portes de l'Asie, ils ne deviendront pas un peuple esclave. C'est postuler que le régime politique est en mesure de tordre ou de modifier le « naturel » de tel ou tel peuple. Auquel cas, il n'est plus le meilleur régime et s'expose même à être renversé ; en effet, la proposition de départ est infirmée, à savoir que le meilleur régime politique est celui qui s'accorde le mieux avec le « naturel » des peuples. Cette tension, présente dès les premières réflexions sur l'influence du climat sur les peuples, trouve de nombreuses autres expressions. Certes, le « naturel » des peuples est déterminé par le climat, mais il varie également en fonction de l'âge, en fonction des saisons, des tempéraments et du régime de vie de chacun. Dans ces conditions, est-il nécessaire d'adapter les lois au « naturel » de chacun ¹² ?

Au XVIII^e siècle, l'attention se porte sur la question des variations des « tempéraments nationaux » non pas dans l'espace, mais précisément dans le temps. Comment expliquer les variations des tempéraments nationaux, les changements des caractères responsables des « génies des peuples ¹³ », alors que le climat est par définition immuable ou, en tout cas, incapable de révolutions ? En 1748, dans son essai sur *Les Caractères*

11. ARISTOTE, *Politiques*, op. cit., VI, 7, 1327b, 19-38.

12. David HUME, *Essais moraux, politiques et littéraires*, édition par Gilles Robel, PUF, Paris, 2001, p. 411.

13. Cette idée d'un génie propre à chaque peuple est dans une large mesure héritière de la querelle des Anciens et des Modernes. Sur ce point, voir Jean EHRARD, *L'Idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, 1963, Albin Michel, Paris, 1994, p. 255 sq.

nationaux, David Hume critique la thèse antique, reprise par Montesquieu, selon laquelle les différents caractères des peuples dépendent dans une large mesure du climat. Il fournit une contre-argumentation méthodique et décisive, considérant qu'« il y a peu de questions plus curieuses que celle-ci, ou qui se posent aussi souvent dans nos enquêtes sur les affaires, il convient de l'examiner de manière exhaustive ¹⁴ ». Hume dénie toute action aux causes physiques sur les affaires humaines et sur l'esprit. Pour le démontrer, il avance une série de neuf arguments. Le sixième nous intéresse plus particulièrement :

« Le même ensemble de mœurs s'attache à une nation aussi bien que ses lois et sa langue, et suit ses membres où qu'ils soient sur le globe. On discerne aisément les colonies espagnoles, anglaises, françaises et hollandaises, même entre les tropiques ¹⁵. »

Hume se veut rassurant : la nation suit ses membres où qu'ils soient.

Qui porte ce *genos* ? Qui transmet cette « autochtonie ¹⁶ » ?

« Nous avons vu que le lait de la mère était pour l'enfant naissant la nourriture la plus appropriée à ses organes ; que le livrer à une nourrice étrangère, c'était l'exposer à un dépérissement presque certain. L'arbuste naissant, destiné à porter, dégénère et périt souvent dans un sol étranger. L'arbuste, c'est l'enfant qui naît ¹⁷. »

La mère, c'est le sol natal. C'est elle qui fait des enfants de colons de « vrais » Français, à des lieux des terres historiques du royaume. Bien plus encore que l'allaitement maternel, qui est au fond une préoccupation très ancienne des médecins, c'est la figure de la mère en son entier qui porte et incarne l'ensemble des traits nationaux. Ainsi, la construction de la Nation ne se fonde plus sur l'hégémonie de quelques familles historiques, ni sur la personne du roi, ni même sur la terre et le climat, mais bien sur le tempérament transmis par les mères. Le corps de la Nation naît véritablement du lait des mères, *via* lequel elles transmettent un « naturel », un tempérament

14. David HUME, *Essais moraux, politiques et littéraires*, op. cit., p. 415.

15. *Ibid.*, p. 415. Sur l'histoire des théories du climat, qui n'est pas notre objet premier ici, voir Roger MERCIER, « La théorie des climats des *Réflexions critiques* à l'*Esprit des lois* (I) et (II) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 53, n° 1 et 2, 1953, p. 2-37 et p. 159-174.

16. Je m'inspire ici de la réflexion de Nicole Loraux sur le mythe de l'autochtonie en Grèce antique. Voir Nicole LORAUX, *Les Enfants d'Athéna*, 1981, Paris, Seuil, 1990, p. 35-36.

17. LANDAIS, *Dissertation sur les avantages de l'allaitement des enfants par leurs mères*, op. cit., p. 38.

national qui fonde l'unité et l'identité d'un peuple éparpillé. Comme je l'ai déjà montré, l'importance de la mère dans la transmission des caractères héréditaires n'est pas absolument nouvelle. Toujours dans le *Journal de la santé du roi*, les médecins se réjouissent que la « bonté du tempérament de la reine et sa santé héroïque » aient pu rectifier celui du roi son père, épuisé par une charge débilitante¹⁸. Au XVIII^e siècle, la politique coloniale vient pourtant bouleverser l'ancienne conception du corps social : c'est dans ce contexte spécifique que le corps vigoureux des mères devient central.

Les mères doivent non seulement allaiter, mais elles doivent également être présentes et avoir la charge de la première éducation, pour transmettre presque sensuellement à leur enfant tout le « naturel » de leur tempérament. Pourquoi les mères, plutôt que les pères ? Deux raisons majeures : si le père intervient au moment de la fécondation, la mère influe pendant tout le temps de la gestation et il s'agit désormais de tirer tous les avantages de ce pouvoir démiurgique. L'enfant n'existe pas en lui-même, comme un être distinct de la mère, au moment de l'accouchement, mais au moment du sevrage, ou au moment de la puberté.

« Deux instruments à cordes et à liqueurs, montés à l'unisson et parfaitement d'accord, quoique d'un volume différent, ne donneraient qu'une image grossière de la parfaite correspondance d'une mère avec son enfant qu'elle allaite¹⁹. »

Les modifications survenues dans la division du travail reproductif ont permis de redéfinir les traits physiopathologiques et psychologiques de la figure de la « mère », mais aussi son rôle et ses attributions, tout autant que la personne de l'enfant : il « est une cire molle qui retient toutes les impressions qu'on lui laisse prendre²⁰ » ; ou encore, « il est un abrégé d'elle-même²¹ ».

18. *Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à 1711*, op. cit., p. 2.

19. Jacques BALLEXSERD, *Dissertation sur cette question : Quelles sont les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'Enfants et quels sont les préservatifs les plus efficaces et les plus simples pour leur conserver la vie ?* Par Jacques Ballexserd, citoyen de Genève, couronné par l'Académie royale des sciences de Mantoue en 1772, op. cit., p. 27. Il ajoute : « Si l'on veut se voir revivre dans ses enfants, c'est à l'instant de leur naissance que l'on doit commencer d'y travailler, et que l'on peut espérer d'y réussir », p. 33.

20. LANDAIS, *Dissertation sur les avantages de l'allaitement des enfants par leurs mères*, séance publique de la Faculté de Médecine de Paris le 9 décembre 1779, op. cit., p. 40.

21. *Ibid.*, p. 48.

Seconde raison pour laquelle la mère est celle qui transmet l'autochtonie et la naturalité du peuple : le tempérament féminin. Lorsqu'il s'agit de déterminer les spécificités anthropologiques des différents peuples du monde, les naturalistes et les voyageurs portent une attention particulière aux spécimens féminins, chez qui les traits naturels sont davantage saillants ou représentatifs, notamment en raison du critère esthétique, discriminant dans les classifications. Le corps féminin est caractérisé par sa porosité, ce qui le rend particulièrement sensible aux influences et aux impressions extérieures, mais il est en même temps beaucoup plus uniforme et stable, c'est-à-dire beaucoup plus hermétique aux influences sociales, culturelles ou intellectuelles. Les tempéraments féminins sont à la fois plus marqués et plus invariables que ceux des hommes. Ces caractéristiques, la porosité et l'uniformité, en apparence contradictoires, s'expliquent par le fait que ce qui caractérise le tempérament féminin est un déterminisme du physique sur le moral.

Au contraire, les hommes peuvent intervenir sur leur tempérament, autrement dit, ils jouissent du pouvoir de déterminer leur corps en agissant sur lui par le moral. Si les hommes peuvent également être influencés par les éléments physiques qui les environnent et les affectent, cette influence est relative. L'idéal de l'homme sain est un idéal d'indifférence, associant un tempérament tempéré et une morale de la tempérance²². Même si les hommes passent pour refléter un certain « naturel » national, on considère que ce « naturel » n'est jamais aussi lisible chez eux que chez les femmes, en qui il ne dégénère pas. Plus réceptives au tempérament national, les femmes en sont aussi plus représentatives. Les hommes, eux, peuvent influencer et intervenir sur leur tempérament. C'est pour cette raison que, au contraire des animaux, l'esprit humain n'est pas sous l'emprise d'un déterminisme physique. Hume, à la fin de son essai, estime que :

« Élevées avec soin, les races animales ne dégénèrent jamais : les chevaux en particulier montrent toujours dans leur figure, leur fougue et leur vivacité le sang dont ils sont issus ; tandis qu'un petit maître peut fort bien engendrer un philosophe, et un homme vertueux donner naissance à une canaille²³. »

22. Voir Charles A. KNIGHT, « The images of nations in eighteenth-century satire », *Eighteenth-Century Studies*, 22, n° 4, 1989, p. 497.

23. HUME, *Essais moraux, politiques et littéraires*, op. cit., p. 425.

Il n'en est pas de même pour les femmes. Dans la mesure où elles sont à la fois dépositaires des fins de la nature et assignées à la reproduction, elles ne peuvent intervenir librement sur le corps, ni même sur leur « naturel » ou leur tempérament.

Du corps colonial au corps national

À partir des années 1750, les traités des maladies des femmes ou les textes relatifs à la conservation des enfants et à l'éducation des mères, qui tous témoignent de la mise en place d'une « nosopolitique », mentionnent la situation dans les colonies. Cette référence est double et fonctionne de façon circulaire.

Premièrement, les médecins considèrent que ce sont les produits de luxe venus des Amériques qui contribuent à l'affaiblissement général de la complexion féminine, soit que ces produits ramollissent et relâchent les fibres, soit qu'ils les échauffent et les énervent. Le café, le chocolat, le sucre sont perçus comme des produits qui dénaturent le tempérament des femmes et menacent leur santé. La définition de la santé étant davantage centrée sur une notion de puissance, de vigueur et d'activité – on parle désormais de « force *athlétique*²⁴ » –, l'embonpoint n'est plus le signe infaillible de la bonne constitution qu'il était encore quelques années auparavant. L'image des femmes aristocrates, enfermées dans leur salon où elles boivent du chocolat, est présentée comme le comble de la dégénérescence, étant entendu qu'aux côtés de ces femmes oisives se trouvent des hommes efféminés et migraineux, qui pérorent dans des effluves de tabac. Les femmes sont dénaturées et provoquent la dégénérescence de la descendance. Ainsi, Raulin écrit :

« L'abondance que les richesses des grandes Indes ont répandue dans le reste de la Terre a étendu les sources de la mollesse parmi les hommes, et multiplié ses pernicioeux effets ; les drogues incendiaires qu'on en retire flattent le goût, le séduisent, excitent les passions, trompent les sens et les émoussent [...]. C'est ici où se fait entendre le plus haut cri de la Nature ; il est porté à une période effrayante pour l'espèce humaine ; si elle continue de dégénérer, on ne verra dans les siècles postérieurs que débilité, que faiblesse, que maladies, que langueur²⁵. »

24. LIGNAC, *De l'homme et de la femme : considérés physiquement dans l'état du mariage*, op. cit., p. 26.

25. RAULIN, *Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir*, op. cit., p. XVIII.

Pour Landais :

« Notre éducation molle, lâche, efféminée nous affaiblit et nous énerve ; nous vieillissons avant le temps, et l'âge de la virilité n'est plus chez nous que celui de la faiblesse et de la maladie ²⁶. »

Pour Lignac, il sort des « villes des hommes efféminés, déjà vieux au printemps de leur âge ; [qui traînent] sous les drapeaux de Mars les infirmités qu'ils doivent à l'Amour ». Les hommes sont donc efféminés, stériles : ils sont vieux avant d'avoir vécu, excepté pour les plaisirs des sens et la débauche. Ainsi, alors que les autres nations du monde se développent, les nations civilisées s'épuisent et se dépeuplent. La France n'est plus dans l'« âge viril » : la vieillesse de la population est pensée sous les traits d'une effémination générale. Or, l'effémination est caractérisée non seulement par la débilité physique, et donc l'incapacité d'assurer sa descendance, mais aussi par l'hétéronomie et la soumission : les femmes se conquièrent et se prennent.

À partir de ces mises en scène dramatiques, la seconde référence aux colonies intervient comme un signal d'alarme. Au regard de l'état de santé de la population française, la Nation affaiblie et féminisée est menacée parce qu'elle est sans défense. Que se passera-t-il en cas de nouvelle guerre ? Qui défendra les territoires conquis ? Qui cultivera les terres ²⁷ ?

Selon Lignac, la France pourrait faire illusion pour des observateurs peu avertis :

« Si nous observons la masse des individus qui forment quelques Nations Européennes, quel spectacle imposant ! Les campagnes offrent de toutes parts de nombreux cultivateurs, dont les bras robustes arrachent à la terre ses productions ; entassés les uns sur les autres, une quantité innombrable de citoyens habitent les grandes villes, et son activité, soit pour le travail, soit pour le plaisir, fait un spectacle enchanteur ; une jeunesse courageuse et bouillante, formée à l'art cruel de la guerre, sacrifiant ses jours pour servir la patrie...

26. LANDAIS, *Dissertation sur les avantages de l'allaitement des enfants par leurs mères*, séance publique de la Faculté de Médecine de Paris le 9 décembre 1779, *op. cit.*, p. 45.

27. « Qu'importe en effet à la société qu'il naisse beaucoup d'enfants, si les enfants usés et énervés apportent au monde toute l'imbécillité du tempérament de leurs pères ? Incapables de remplir les emplois et les charges, ils ne seront plus que des citoyens inutiles, *fruges consumere nati* », *ibid.*, p. 52.

Voilà l'idée que prendrait d'une Nation un homme transporté des déserts de l'Afrique en Europe²⁸. »

Lignac détourne un procédé littéraire et philosophique caractéristique du XVIII^e siècle : le regard critique de l'étranger, ou même du « sauvage » éclairé, sur les sociétés européennes se transforme en un jugement naïf et fasciné. Si l'Africain était philosophe, il verrait

« dans les campagnes des hommes que la Nature avait fait robustes, mais qui dégénèrent insensiblement. Ceux qui habitent les grandes villes ne seront plus à ses yeux que des êtres infortunés sur lesquels la Nature jette encore de temps en temps un regard tendre qu'ils ne veulent pas apercevoir, mais que se passera-t-il²⁹ ? »

La rhétorique de Lignac consiste à montrer que la France ne doit son salut qu'au manque de perspicacité des étrangers. Le choix de l'observateur africain n'est pas anodin. Il inverse doublement la situation réelle : un Africain transporté en Europe, à la place d'un Africain déporté aux Amériques ; un Africain venu observer l'Europe, à la place des Européens débarqués sur le continent africain – leur sens philosophique aigu leur ayant permis d'apprécier à leur juste valeur les ressources présentes.

Les différentes situations coloniales offrent des exemples contrastés aux médecins : en face de l'Espagne, métissée et dépeuplée par les conquêtes et le commerce du luxe, s'élèvent les jeunes Amériques Unies, dont la population double tous les vingt ans³⁰. C'est la jeunesse et la vigueur des Amériques qui fascinent, au moment où tout porte les contemporains à croire que la France suit le même chemin que l'Espagne.

À la fin du XVII^e siècle, les esclaves africaines sont réputées être de bonnes nourrices. Certaines femmes de colons confient leur nouveau-né à des esclaves dans le but de les préserver de la malaria, pensant que les femmes africaines sont immunisées contre cette maladie. On profite donc des esclaves pour préserver ou améliorer la santé des enfants de colons³¹. Toutefois, selon Paula A. Treckel, dont les recherches portent sur les colonies du Sud des États-Unis, à partir du milieu du

28. LIGNAC, *De l'homme et de la femme : considérés physiquement dans l'état du mariage*, op. cit., p. 3.

29. *Ibid.*, p. 4.

30. ROYER, *Mémoire sur la conservation des enfants*, op. cit., p. 10.

31. Exactement de la même façon que Mauriceau estimait que si la nourrice était plus saine que la mère, on pouvait bénéficier de son tempérament pour améliorer celui de l'enfant.

XVIII^e siècle, les nourrices esclaves d'enfants de colons sont assez rares. Si les journaux des observateurs et des voyageurs mentionnent souvent des nourrices noires allaitant des enfants blancs, c'est davantage parce que cette scène devait choquer. Le mythe de la nourrice noire s'occupant des enfants légitimes du planteur n'est pas attesté dans les documents du XVIII^e siècle³². Les sociétés coloniales redoutent que l'enfant suce avec le lait le tempérament de l'esclave, qu'il incorpore sa prétendue lascivité, voire sa couleur³³. En 1787, à Saint-Domingue, le médecin Lafosse recommande aux habitants des colonies de ne pas confier leurs enfants aux esclaves, car ce sont elles qui leur transmettent leur tempérament plutôt que leurs mères³⁴. Ainsi, même si des esclaves ont allaité des enfants de colons, la promotion de l'allaitement maternel par les médecins des colonies est cruciale : loin du royaume de France, c'est le tempérament maternel qui est au cœur de la fabrique nationale, il est par conséquent impossible de confier les enfants européens à des femmes africaines sans risquer de corrompre leur tempérament, c'est-à-dire de l'*africaniser*.

Après la déclaration d'indépendance de l'Amérique, on s'émerveille, depuis la France, des mères américaines qui deviennent un véritable modèle.

« Épouses chastes, mères tendres, maîtresses économes, citoyennes vertueuses, les Philadelphiennes allaitent leurs enfants, encouragent leurs époux, filent pour vêtir les armées et font des vœux pour la patrie³⁵. »

Les Philadelphiennes figurent la force de la jeune nation américaine. Le système plantocratique a largement promu et valorisé la maternité des femmes « blanches ». En France, la diffusion par la bourgeoisie de l'idéologie nationale s'appuie sur l'exemple des sociétés coloniales et fait la promotion de la régénération de la nation. L'Ancien Régime sue le luxe, la stérilité et la vieillesse : il faut porter une Nation nouvelle.

32. Paula A. TRECKEL, « Breastfeeding and maternal sexuality in colonial America », *Journal of Interdisciplinary History*, 20, n° 1, 1989, p. 48.

33. Benedict Anderson rapporte qu'au XVI^e siècle les franciscains portugais de Goa s'opposaient à l'admission de créoles dans leur ordre sous prétexte que, même nés de parents européens à la peau blanche, ils avaient été allaités par des *ayahs* dans leur enfance et que leur « sang » en avait été contaminé à vie. Voir Benedict ANDERSON, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 2002, p. 71.

34. J. F. LAFOSSE, *Avis aux habitants des colonies, particulièrement à ceux de l'Isle de Saint-Domingue*, chez Royez, Paris, 1787, p. 63 et sq.

35. ROYER, *Mémoire sur la conservation des enfants*, op. cit., p. 10.

« Il est temps que la nation se gouverne elle-même... Comment donc nos constituants, vos prédécesseurs, ont-ils pu établir que la royauté soit déléguée héréditairement à la race régnante, de mâle en mâle par ordre de primogéniture ? Que peut être cette race régnante dans un temps où tout doit être régénéré³⁶ ? »

Le modèle colonial permet de saisir la tournure rhétorique que prend l'idéologie nationale à la veille de la Révolution française. La promotion d'une régénération de la Nation passe par la redéfinition de ce qui fait l'unité et l'identité du peuple français et de la souveraineté nationale. Face au peuple épuisé, diminué, face au luxe des aristocrates, c'est la promotion d'une nouvelle figure de la « mère » saine et vigoureuse qui fera des Français non pas des sujets, mais des frères au sein d'une même entité souveraine.

Pour remédier à la dégénérescence nationale, la « mère » apparaît au terme d'une réflexion au cours de laquelle les médecins ont envisagé plusieurs solutions. Le chirurgien Lignac a sérieusement envisagé la technique de l'esclavage sexuel, si probante dans l'expérience turque, avant de s'en remettre à l'opinion de Voltaire et de Mirabeau : « L'esclavage est contraire à l'amour³⁷ » :

« Quel bonheur honteux, cruel, empoisonné,
D'assujettir un cœur qui ne s'est point donné,
De ne voir en des yeux dont on sent les atteintes,
Qu'un nuage de pleurs et d'éternelles craintes,
Et de ne posséder dans sa funeste ardeur,
Qu'une esclave tremblante à qui l'on fait horreur³⁸. »

Qui plus est, de telles unions sont peu fécondes : les femmes maintenues en esclavage n'aiment pas, elles empêchent la génération ou sont résolues à commettre des infanticides. Les enfants nés d'un tel trafic sont donc rares.

Cette solution « exotique » écartée, c'est l'examen des véritables remèdes qui va décider du destin de la Nation, c'est la réflexion sur le choix des soins à apporter à la population nationale qui va faire naître le peuple français. La modification de la gestion sociale de la reproduction et la définition d'un type

36. Adresse du Conseil général de la Commune de Marseille lue à la Législative le 12 juillet 1791, cité par Jean-Yves GUIOMAR, *L'Ideologie nationale*, op. cit., p. 41.

37. LIGNAC, *De l'homme et de la femme : considérés physiquement dans l'état du mariage*, op. cit., p. 31.

38. VOLTAIRE, dans une pièce intitulée *Orphelin de la Chine*, acte III, scène 4, cité par LIGNAC, *ibid.*, p. 30.

physiologique féminin qui constituent le canon de la santé permettent de promouvoir la figure de la nouvelle « mère », à la fois aimante et allaitante.

« Que les mères nourrissent leurs enfants ; que l'on proscrive les nourrices mercenaires : ce premier abus réformé amènera nécessairement à sa suite la réforme successive d'une infinité d'autres usages également nuisibles et dangereux. Les enfants seront mieux soignés ; ils seront élevés avec plus d'intérêt : les mères plus éclairées apporteront plus de choix dans la manière de les coucher, des les vêtir, de les allaiter, et de leur donner des aliments étrangers. Plus dociles aux préceptes des Médecins, elles en sentiront mieux l'avantage et la vérité. Elles verront croître, s'élever et profiter autour d'elles et dans leur bras des enfants sains et bien constitués, des enfants qui dans tous les temps seront la joie, la consolation de leurs pères, l'espérance de leur famille, le soutien et la gloire de la patrie³⁹. »

La question de la Nation renvoie constamment à sa corporéité. L'émergence d'un type sain féminin permet d'établir une échelle des tempéraments féminins où la « mère », au sommet de l'échelle, est définie en fonction de traits physiques qui excluent une multitude de femmes de la maternité. À son tour, la définition physiopathologique de la « mère », d'une complexion idéale, permet de définir un groupe bien délimité de femmes, choisies et autorisées à donner à la Nation leurs fils : blanches, chastes et de bonne naissance. L'identité de la Nation vient de l'identité du tempérament de ces femmes. Qui dit Nation dit origine et donc génitrice unique : à cette origine imaginaire et fantasmée, le tempérament féminin sain offre des corps ayant tous le même « naturel », le même type. La Nation n'est plus le rassemblement de sujets hétérogènes sous l'autorité d'un même roi, mais la réunion de frères, fils d'une seule et même mère.

Au XVIII^e siècle, le principe des deux corps du roi – le corps réel du souverain et le corps imaginaire de la monarchie – est remis en cause par les parlements, qui prétendent représenter la Nation auprès du souverain. Simples organes judiciaires, les parlements se présentent désormais en tant qu'instance médiane entre le roi et la nation. Le corps imaginaire se distingue du corps du souverain. Comme l'écrit Jean-Yves Guimar : « De la sorte, il n'y aura plus de dualité entre corps réel et corps

39. LANDAIS, *Dissertation sur les avantages de l'allaitement des enfants par leurs mères*, op. cit., p. 52-53.

imaginaire : la nation est la réalisation du corps imaginaire du roi, mais sans qu'un corps réel individuel lui corresponde : *autrement dit, la nation se donne elle-même comme un corps réel*⁴⁰. » Elle se donne un corps fait de chair et de sang, celui d'une mère saine, blanche et féconde. Dans l'idéologie nationale, la figure de la mère est donc ce qui vient donner à proprement parler corps à la nation imaginée. Les contours de cette nouvelle maternité ont été définis à partir des expériences croisées de la société coloniale et de la politique de santé du royaume, dont le point commun est la norme du sain comme figure du pouvoir. La « mère » devient donc l'instrument majeur de la *génotechnie*⁴¹, la technologie la plus efficace pour fabriquer un peuple, constituer un peuple français d'hommes blancs et propriétaires. Elle porte en elle à la fois l'*autochtonie* et la *domination*, elle incarne le tempérament de la Nation, elle va devenir la matrice de la race.

40. Jean-Yves GUIOMAR, *L'Idéologie nationale*, op. cit., p. 64.

41. J'emprunte cette expression à Grégoire Chamayou, que je remercie infiniment. Nos nombreuses discussions m'ont été extrêmement utiles et précieuses dans l'élaboration de ma réflexion sur les techniques politiques.